

**TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE**

**CONCOURS INTERNE ET DE TROISIÈME VOIE**

**SESSION 2014**

**Étude de cas portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.**

Durée : 4 heures

Coefficient 1

**SPÉCIALITÉ : AMÉNAGEMENT URBAIN ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- ♦ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.
- ♦ L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée

**Ce sujet comprend 18 pages  
Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué**

- ♦ Vous préciserez le numéro de la question et le cas échéant de la sous-question auxquelles vous répondrez.
- ♦ Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...

La ville de Techniville, 150 000 habitants, a décidé du réaménagement du parc naturel urbain des Prairies.

En tant que technicien principal territorial de 2<sup>ème</sup> classe à la Direction de l'aménagement durable, vous avez été chargé du suivi du projet pour la ville, maître d'ouvrage, en lien avec le maître d'œuvre (équipe pluridisciplinaire).

Le document 1 vous donne les précisions sur le contexte, les enjeux et le programme de ce projet.

Le directeur des services techniques vous demande, à l'aide des documents ci-joints et de vos connaissances personnelles et professionnelles, de répondre aux questions suivantes :

### **Question 1 : (3 points)**

À partir du plan de situation actuel (document 3) et de l'évolution du paysage des Prairies (document 2), vous présenterez une analyse de l'évolution du site et de son insertion urbaine.

### **Question 2 : (8 points)**

Des ateliers de concertation se sont déroulés dont vous trouverez des éléments de synthèse dans le document 4.

1) À partir des paroles recueillies et des éléments de synthèse sur la thématique des parcours et des accès, vous devez proposer **sur le fond de plan du document 5 (état existant)** des hypothèses de cheminements piétonniers en insistant tout particulièrement sur les points d'accès au parc ainsi que sur son accessibilité.

Le document sera à agraffer à la copie même si la question n'a pas été traitée.

2) Expliquez vos propositions d'aménagements.

3) Vous ferez une note spécifique sur la question de l'accessibilité du site et les caractéristiques techniques à prendre en compte.

### **Question 3 : (3 points)**

Au regard des paroles recueillies et des éléments de synthèse sur la thématique de la pédagogie, vous proposerez une démarche afin d'associer l'ensemble des partenaires (que vous détaillerez) à la poursuite de la réflexion.

### **Question 4 : (6 points)**

1) Au regard des paroles recueillies et des éléments de synthèse sur la thématique « usages et loisirs », vous proposerez **sur le fond de plan du document 5 (état existant)** des

hypothèses d'usages des différentes parties du site.

Vous utiliserez à cette fin un autre exemplaire de fond de plan que celui utilisé pour répondre à la question 2-1.

Le document sera àagrafer à la copie même si la question n'a pas été traitée.

2) Vous justifierez vos choix.

**Liste des documents joints :**

**Document 1 :** « Projet de parc naturel urbain des Prairies – *Éléments de contexte et de programme* – mise à jour le 25 septembre 2013 - 2 pages

**Document 2 :** « Évolution du paysage des prairies » – mise à jour le 25 septembre 2013 – 1 page

**Document 3 :** « Plan de situation » – mise à jour le 25 septembre 2013 – 1 page

**Document 4 :** « Éléments de synthèse des ateliers de concertation » – mise à jour le 25 septembre 2013 – 8 pages

**Document 5 :** « Plan de l'état existant » – 3 exemplaires au format A3 – 3 pages  
**Deux exemplaires à rendre impérativement avec la copie**

***Documents reproduits avec l'autorisation du CFC***

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet*

## DOCUMENT 1

# Projet de Parc naturel urbain des Prairies

15/10/2012

- Mis à jour le mercredi 25 septembre 2013

Les Prairies, site remarquable de 29 hectares au cœur de Techniville, niché entre le canal et un bras naturel de la rivière, vont être rendues plus accessibles grâce à un projet de Parc naturel urbain qui verra le jour dans les années à venir.



*Projet de parc naturel urbain des prairies*

Ce projet propose de développer les vocations sociale et récréative des prairies, au sein de paysages et d'un environnement de qualité. Il tient également compte des contraintes existantes : présence de l'eau, caractère inondable, sols remblayés et pollués. Il concourt ainsi à la mise en œuvre de la trame verte et bleue du projet urbain par les continuités écologiques qu'il crée, mais également à la volonté de rendre ces espaces naturels attractifs, vivants, ouverts à tous. Ce projet est une nouvelle étape dans la vie et l'évolution de ce site qui a subi de nombreuses modifications à travers son histoire. Il répond à la recherche d'un nouvel équilibre entre usages et environnement, dans une ville plus dense.

Les enjeux

### **La présence de l'eau**

Les Prairies revêtent un potentiel écologique fort. Elles sont bordées à l'est par l'un des rares tronçons naturels de La rivière. Leur caractère humide, aujourd'hui peu perceptible, mérite d'être optimisé pour enrichir la qualité écologique du lieu.

### **Le caractère inondable**

Le Plan de prévention des risques d'inondation, approuvé en novembre 2007, renforce le caractère inconstructible d'une grande partie des Prairies, puisqu'il les classe principalement en zone d'expansion des crues. Afin d'améliorer la gestion des crues sur le territoire communal, la Ville de Techniville s'est engagée à reconquérir un volume de stockage de 60 000m<sup>3</sup> minimum. Ce volume doit être restitué sur l'emprise de l'ancienne Zone Industrielle, au nord du site.

## **La pollution des sols**

Les jardins ouvriers doivent être délocalisés, en raison d'une pollution aux métaux lourds des sols et notamment un dépassement des valeurs réglementaires en plomb dans certains légumes. Les surfaces concernées doivent trouver une nouvelle vocation.

## **La proximité de la ville dense**

Les Prairies se trouvent à la croisée de plusieurs quartiers, certains anciens (Antrain, Motte-Brûlon, Saint-Martin), d'autres à venir (ZAC Plaisance et Armorique) et à quelques minutes à pied du centre-ville et de la future station de métro. Aujourd'hui enclave de la ville, le site nécessite la création de liaisons douces entre les quartiers.

Par des usages multiples, mais appropriés à la nature du lieu, les Prairies pourront s'ouvrir à tous : pas un parc urbain, ni un espace de nature interdite, mais un lieu différent, à la fois fragile et rustique, thématique et polyvalent, proche de la ville et de son dynamisme, mais apaisé de ses tumultes, simple et accueillant. C'est le principe du parc naturel urbain.

## **Le programme**

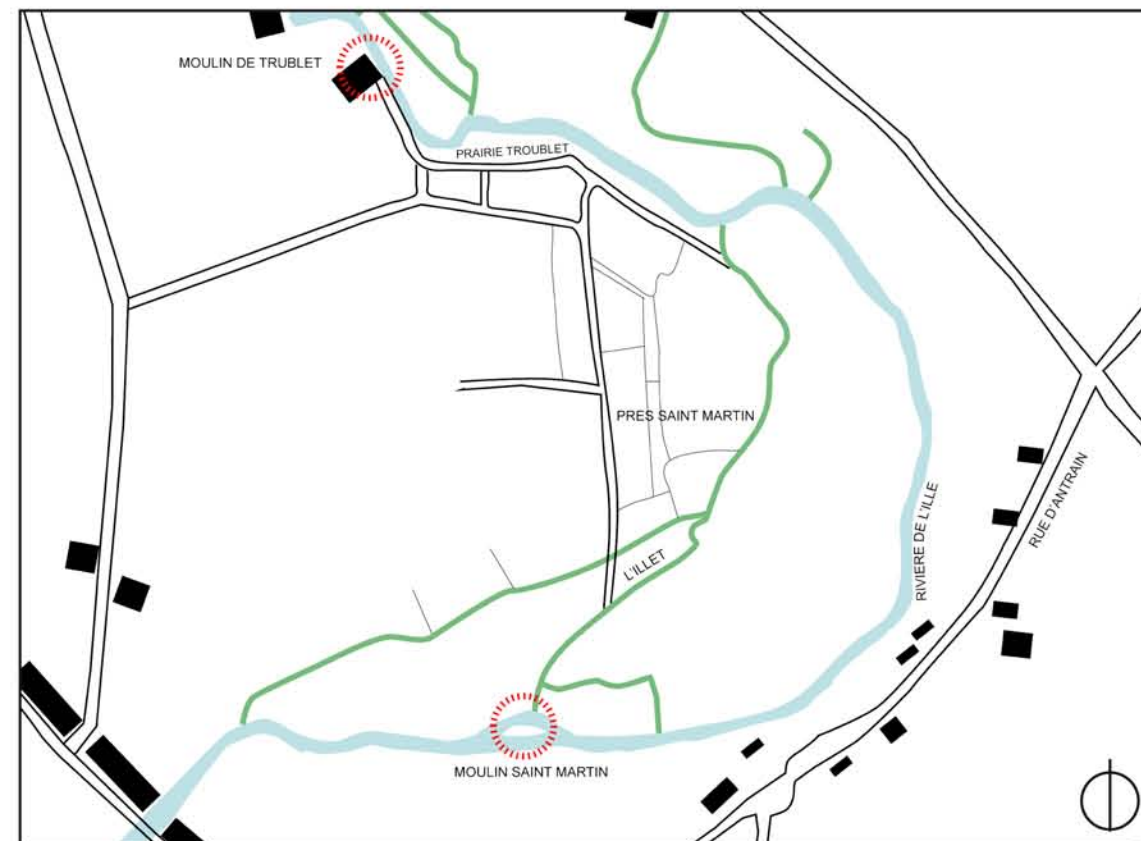
Issu d'une première consultation du public en 2004, et progressivement enrichi, le programme répond aux objectifs suivants :

- le développement du potentiel attractif des prairies et de sa fréquentation, en lien avec l'esprit du site, l'activité des quartiers riverains et dans le respect de la fragilité des écosystèmes présents ou en devenir,
- la valorisation écologique et paysagère de la rivière, des prairies humides et de la ripisylve (espaces boisées longeant les berges), la renaturation et la restauration des corridors écologiques,
- le développement du champ d'expansion des crues et la reconstitution du lit majeur de la rivière, au droit du bras naturel de la rivière, le renforcement de l'identité des lieux, tout particulièrement en révélant la présence de l'eau sous toutes ses formes,
- l'implantation d'un troupeau pour permettre une gestion pastorale des espaces naturels et assurer par sa présence une animation permanente sur le site,
- la recomposition de la frange bâtie du canal et la requalification de sa berge, pour constituer une transition avec le tissu urbain,
- le développement de liaisons transversales avec le centre-ville et les quartiers périphériques.

Le réaménagement des prairies devrait débuter dans le courant de l'année 2014, après les différentes phases de concertation et d'instruction technique (étude d'impact, loi sur l'eau, enquête publique, études...).



## 1. Du Moyen Age à la fin du 18<sup>e</sup> siècle: les près Saint Martin

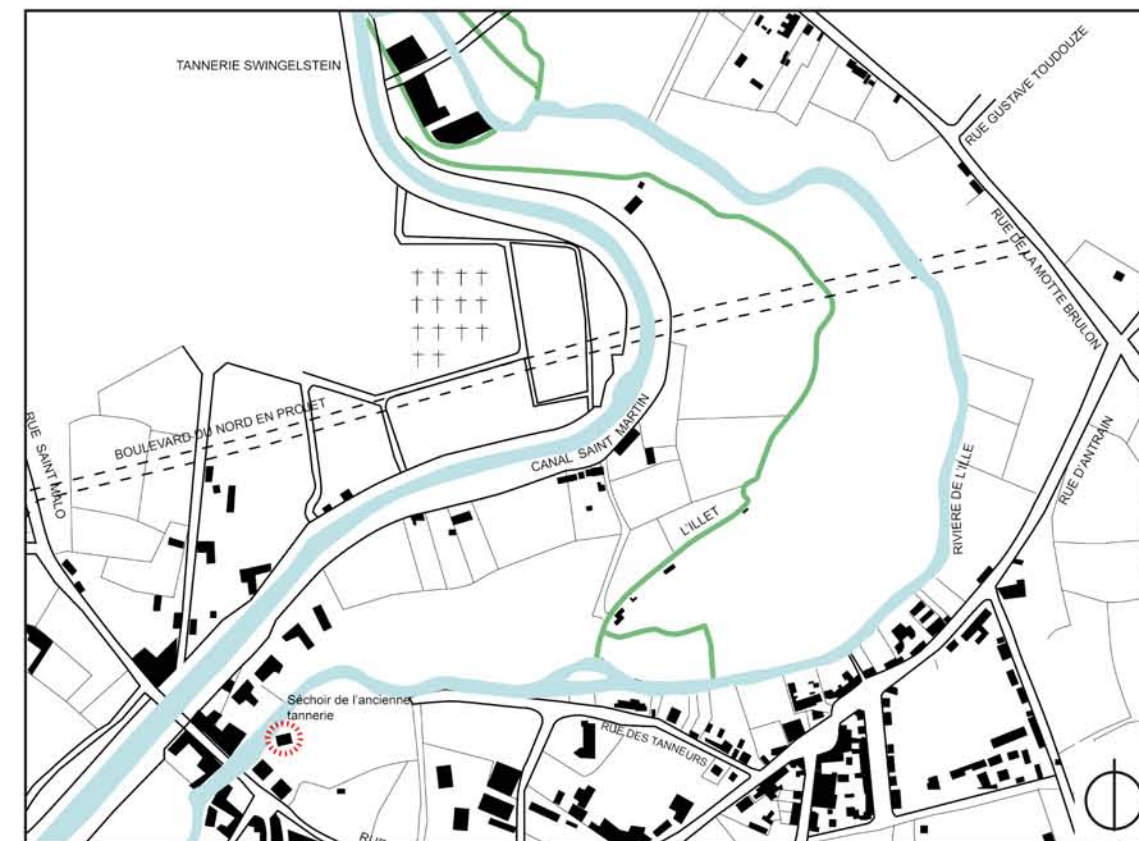


**12<sup>e</sup> siècle :**  
Construction du moulin Saint Martin

**17<sup>e</sup> siècle :**  
Construction du moulin du Trublet

Vastes prairies humides vouées au pâturage  
Nombreux fossés de drainage  
Zone d'expansion des crues

## 2. De 1800 à 1929 : l'industrialisation



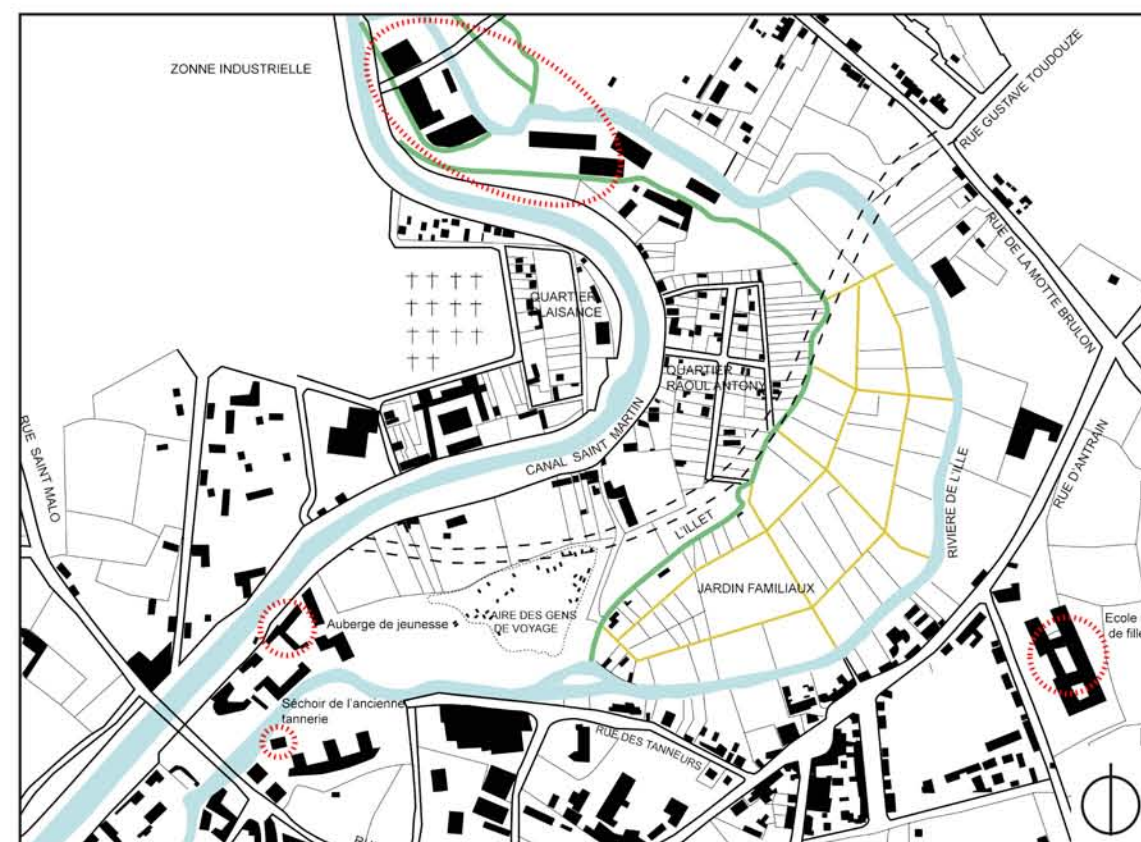
**1804-1835 :**  
Construction du canal

**1828 :**  
Construction de la tannerie Brisou (moulin Saint-Martin)

**1895 :**  
Une tannerie remplace le moulin du Trublet

Remblaiements  
Rejets des tanneries dans l'Ille  
Epannage au niveau des prairies

## 3. De 1929 à 1994 : un vide à urbaniser



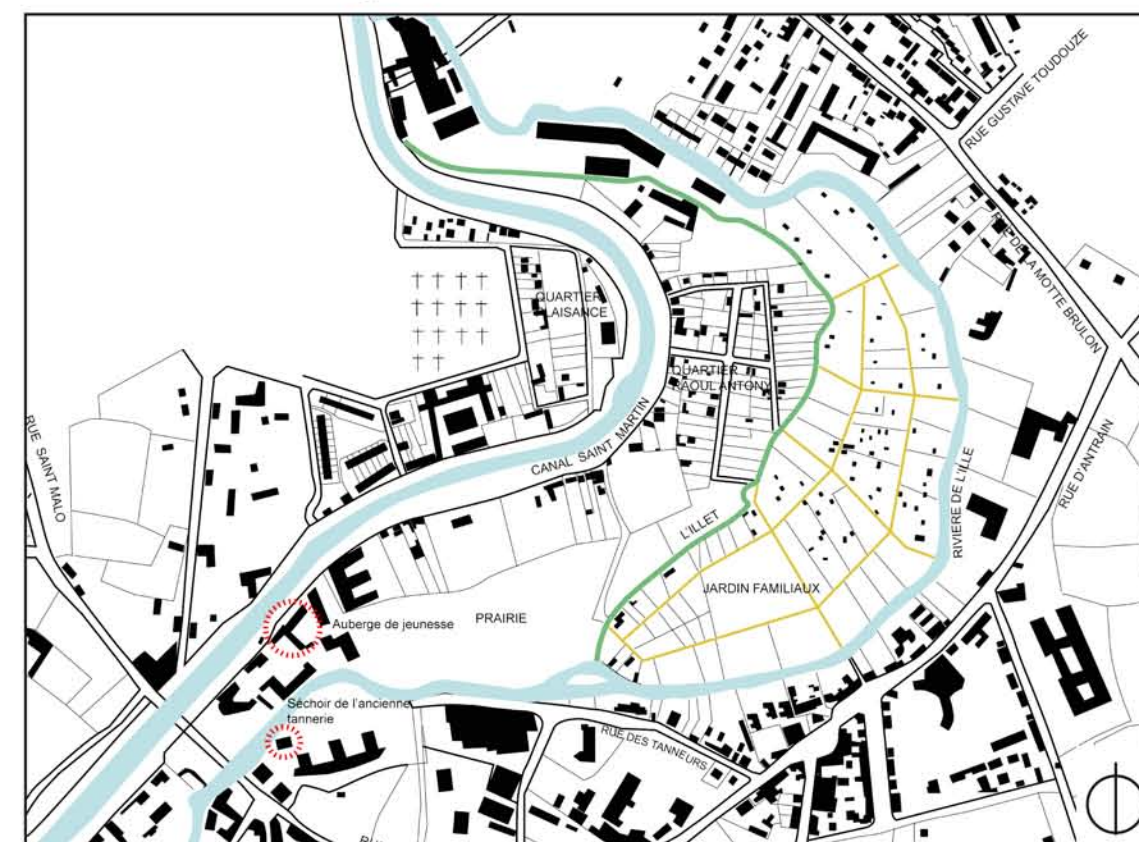
**1929 :**  
Naissance des jardins ouvriers

**1938-1960 :**  
Urbanisation des parcelles du lotissement Raoul Anthony

**1970-1994 :**  
Projets de pénétrante et d'urbanisation partielle du secteur

Remblaiements  
Dégradations progressives

## 4. De 1994 à nos jours : la nature en ville



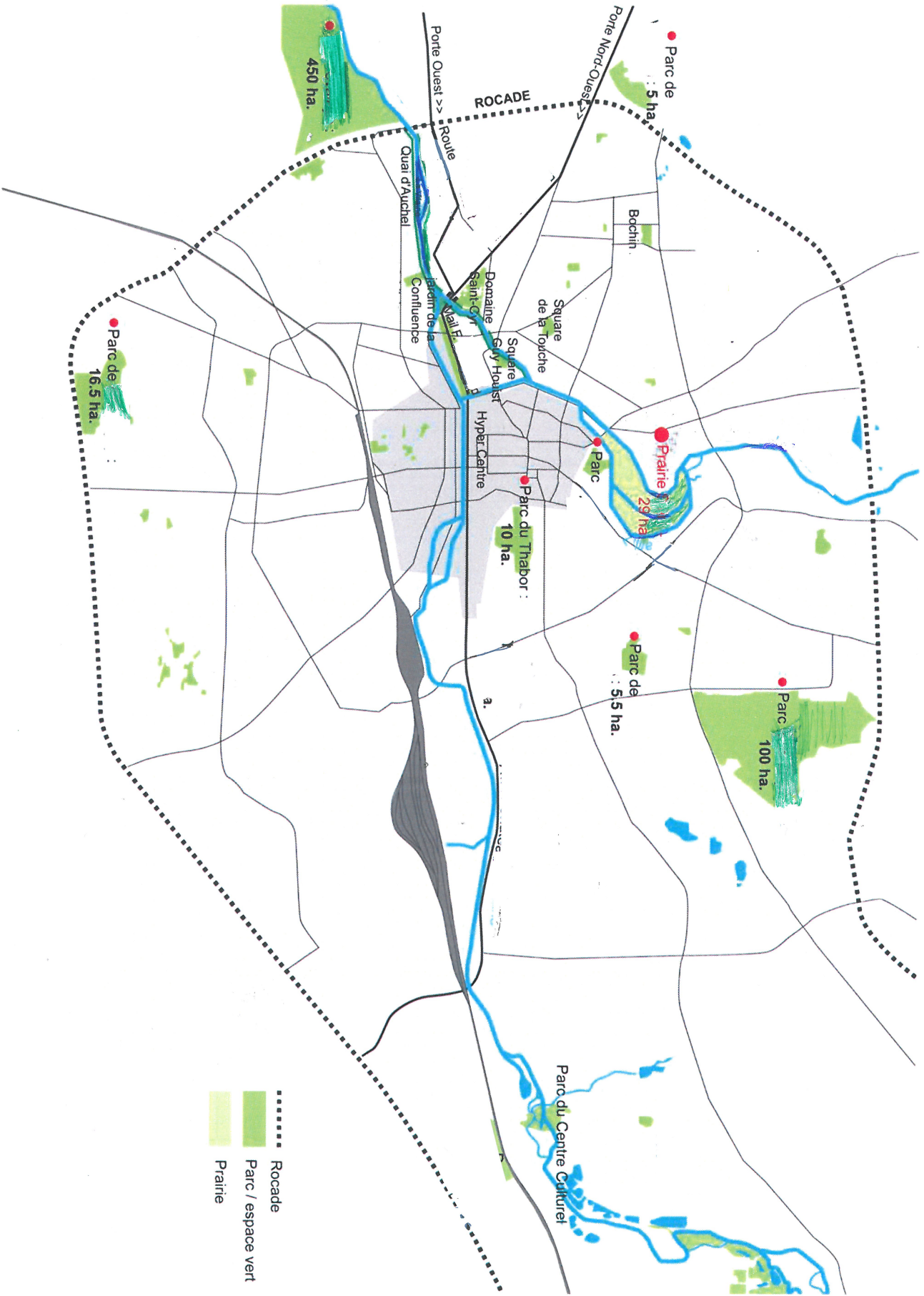
**1994 :**  
Abandon du projet de pénétrante nord

**1998 :**  
Révision du plan d'occupation des sols (POS)  
la majeure partie du site est classée en zone naturelle

**2006 :**  
Dépôt du dossier de déclaration d'utilité publique (DUP)

source : BASE paysagistes





# PARC NATUREL URBAIN

Aménagement d'un Parc Urbain à Haut Niveau Écologique

**DOCUMENT 4**

## SYNTHÈSE ATELIERS DE CONCERTATION / 25 Mars 2013

Atelier 1: 14 nov. «État des lieux, patrimoine et valeurs du lieu»

Atelier 2: 17 déc. «Valeurs et dynamiques écologiques»

Atelier 3: 14 janv. « Usages et appropriations »





## LES ATELIERS DE CONCERTATION:

### 3 ATELIERS:

Atelier 1: 14 nov. 2012 «État des lieux, patrimoine et valeurs du lieu»

Atelier 2: 17 déc. 2012 «Valeurs et dynamiques écologiques»

Atelier 3: 14 janv. 2013 « Usages et appropriations »

> présentation de la synthèse: 25 mars 2013

## LES THÉMATIQUES:

- LES PARCOURS ET LES ACCÈS
- L'EAU
- LE PATRIMOINE VÉGÉTAL ET LE SAVOIR FAIRE HORTICOLE
- LE JARDINAGE
- LE RÉSEAU ÉCOLOGIQUE ET LA BIODIVERSITÉ
- LA GESTION
- LE BÂTI
- LA PÉDAGOGIE
- LES USAGES ET LES LOISIRS
- LES ÉVÉNEMENTS, LES RASSEMBLEMENTS ET LA CONVIVIALITÉ

*«Il faut faire connaître les  
connections avec la ville»*

«les chemins existants  
sont à conserver»

«les Prairies ne sont pas tellement accessibles  
et parfois inconnues de certains

«le lieu doit être ouvert en  
permanence»

*«l'accès par la rue d'Antrain est compliqué et  
doit être amélioré, y compris pour les vélos»*

«il faut construire une passerelle en face du  
Bon Accueil pour traverser le canal»

**«des liaisons sont à créer, notamment au  
dessus des cours d'eau»**

Les accès et les parcours aux Prairies

*«l'ensemble de l'espace  
manque de signalisation»*

*«on pourrait implanter un  
balisage lumineux LED au sol»*

**«il est nécessaire de signaler  
les entrées et de les éclairer»**

«l'accès est suffisamment facile,  
il ne faut rien modifier»

*«le GR doit continuer à traverser les  
Prairies Saint-Martin»*

*«conserver l'aspect labyrinthique: des  
chemins sinueux et pas trop larges»*

« la hiérarchie des chemins doit  
être améliorée»

«réaliser une piste tout autour des  
Prairies, divisible en plusieurs parties»

«on veut pouvoir déambuler sans être  
guidé, avoir la possibilité de flâner»

## CLASSIFICATION

## POINTS DE CONSENSUS

- le lieu doit être **ouvert**,
- Il est nécessaire **d'améliorer les accès et leur signalisation**,
- il faut **conserver les chemins existants**,
- est demandé la création **d'une boucle de promenade** sur tout le site,
- **les passerelles doivent être améliorées et multipliées** sur le ruisseau, le canal, l'Ille ,
- **le GR** doit être **maintenu sur le site** et pourra se reconnecter au GR 39 via la coulée verte de la Motte Brûlon.

## REQUÊTES SPÉCIFIQUES

- Le projet peut intégrer des **chemins sinueux et pas trop larges**,
- les **accès PMR** doivent être améliorés,
- il ne faut pas **éclairer l'ensemble du site** mais des **zones ponctuelles** (traversées du site, entrées).

## CONTRADICTIONS

- les avis sont partagés sur **la quantité de signalétique** à mettre en place dans les Prairies Saint-Martin.

«la pédagogie n'est pas la  
fonction principale des Prairies

**« réserver des espaces pour faire  
des ateliers pédagogiques, sur les  
techniques horticoles comme le  
plessage, l'étêtage, le jardinage »**

«créer des petits observatoires  
notamment pour regarder les oiseaux, la  
faune des zones humides»

« positionner des  
panneaux informatifs par  
types de milieux»

«éduquer à l'environnement, sur les thématiques de la biodiversité,  
la vie animale, la flore, les oiseaux, l'eau, les techniques arboricoles,  
l'agriculture urbaine, la permaculture, la gestion différenciée...»

«étouffer l'arboretum, créer un  
verger conservatoire»

La pédagogie aux Prairies

«le livret du CRDP de 1995 est  
un support pédagogique utile»

«pourquoi pas étiqueter les  
arbres»

«créer des dispositifs en lien avec l'eau:  
installation d'un générateur au vannage du Trublet,  
pour alimentation d'une vis d'archimède, pour  
oxygéner l'eau, ou création d'un micro-moulin,  
d'éoliennes...»

**« il faut disposer d'un  
local, un lieu ressource  
et une zone d'accueil des  
enfants en cas de pluie »**

«aménager un jardin botanique  
avec un parcours pour la  
découverte de la flore»

*«faire participer les associations, écoles,  
professionnels des arbres, organiser des  
sessions d'enseignement techniques, des  
chantiers d'insertion»*

«les dispositifs trop  
compliqués et trop visibles  
doivent être évités»

«créer une ferme pédagogique  
dans la longère»

«il faudrait installer des ruches pour  
expliquer la fabrication du miel»

«réaliser l'étude de la  
prairie au fil des saisons»



## POINTS DE CONSENSUS

- Des **activités pédagogiques** sont souhaitées.

- Elles pourraient porter sur les thématiques suivantes : **jardinage/ plessage/ patrimoine végétal/ biodiversité/ permaculture/ patrimoine/ histoire...**

- Les publics évoqués sont les enfants, scolaires, adultes.

- Si les activités/ lieux/ supports pédagogiques doivent être présents, ils ne doivent pas devenir prééminents (**« ne pas transformer le site en écomusée »**).

## REQUÊTES SPÉCIFIQUES

- Concernant les lieux dédiés à la pédagogie, il a été question **de lieux diffus, de la création d'une maison pédagogique, de l'utilisation des bâtiments existants** (notamment la **longère**) et de l'arboretum comme support pédagogique.

- Ont été abordés des **éléments pédagogiques liés à l'eau** par quelques participants : éolienne, micro-moulins...

- Quelques personnes évoquent des **affichages pédagogiques (discrets)**, des **visites guidées**, notamment via **des guides audio**.

- Un **lieu d'accueil** des enfants **en cas de pluie** doit être envisagé.

## CONTRADICTIONS

- Des panneaux informatifs « discrets » le long des parcours/ par types de milieux est demandé par certains participants, d'autres n'en souhaitent pas.

«c'est un lieu de créativité populaire qu'il ne faut pas trop planifier, régenter»

«aujourd'hui on peut se promener, jardiner, faire de la musique, des pique-niques, du jogging, du roller, du kayak, de la pêche, du cerf-volant, du vélo, la sieste...»

«*aménager des espaces de jeux pour les enfants*»

«il faut maintenir les activités déjà présentes aux Prairies comme les promenades à pied et à vélo, le jardinage, les barbecues...»

«il manque des pistes cyclables, des espaces sportifs aménagés, notamment pour les «sports urbains» type skate, terrain de basket... »

**« garder la spontanéité : permettre l'appropriation des visiteurs, des promeneurs »**

## Les usages et les loisirs aux Prairies

«mettre à disposition un coin de camping libre»

«la réussite des Prairies, ce sont des espaces librement investis»

«implanter des activités artisanales comme des petits ateliers ou galerie pour présenter des activités d'artisans d'art»

«implanter des tables de ping-pong, un mur d'escalade, des espaces pour le tir à l'arc, un terrain de volley»

«penser des espaces stabilisés multi-usages»

«*ne pas compartimenter l'espace*»

«imaginer des lieux d'exposition, des activités artistiques»

«positionner une nouvelle borne vélo-star»

«pouvoir faire de l'équitation»

**«mettre en place un lieu pour la pétanque ou le palet»**

## POINTS DE CONSENSUS

- Les participants souhaitent le maintien des usages existants (**habitat, jardinage, cueillette, promenade, flânerie, footing, vélo, kayak, pêche, pique-nique, barbecue, feux de camp, manifestations temporaires, activités associatives...**).
- Des usages nouveaux sont imaginés, notamment: **des espaces de jeux pour les enfants, pour la pétanque, le palet....**
- Il ressort des discussions que **le site ne doit pas être « saturé », qu'il faut rendre les espaces disponibles et faciliter les appropriations libres.**

## REQUÊTES SPÉCIFIQUES

- Les possibilités de créer un **lieu de libre appropriation** (friche artistique ou associative) et de développer une **logique de coproduction du site** ont été revendiquées.
- Il n'y a pas eu de demande spécifique de terrains de sport, mais plutôt des **espaces stabilisés multi-usages, rustiques.**
- Plusieurs personnes ont évoqué une **aire abritée polyvalente** (notamment pour boules, pique-niques abrités...),
- Divers nouveaux usages ont été évoqués par un ou plusieurs participants :  
**. tables de ping-pong, tir à l'arc, terrain de volley, mur d'escalade, piste de BMX, lieu d'exposition, lieux artistiques, camping libre et temporaire, créer une nouvelle borne vélo-star, équitation...**
- Quelques participants ont demandé des **ateliers d'artisanat.**
- une demande de **skate-park** (type aire avec enchaînement de rampes en béton) a été transmise par un riverain après les ateliers

## CONTRADICTIONS

- Certains participants souhaitent voir se diversifier les usages alors que d'autres évoquent essentiellement le maintien des activités existantes.





ETAT EXISTANT









ETAT EXISTANT









ETAT EXISTANT